FRC. 5871

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DES COMITÉS DE DÉFENSE ET DE SURETÉ GÉNÉRALE,

Case FRC 15664

Par le Citoyen CAMBACÉRÈS,

Député de l'Hérault.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE, ET ENVOYÉ AUX DÉPARTEMENS ET AUX ARMÉES.

CITOYENS,

Le salut de la République a dicté à votre comité de défense générale les dispositions qui vous ont été proposées en dernier lieu, par l'organe de Camus, et que vous avez cru devoir consacrer par votre décret du 30 mars.

Aujourd'hui le même intérêt détermine vos comités

THE NEWBERRY LIBRARY

de défense et de sûreté générale réunis à remettre sous vos yeux des pièces qu'il est temps de vous faire connoître, et qui doivent vous éclairer sur les complots formés contre la patrie et la liberté.

Ces pièces sont au nombre de trois.

La première est une lettre écrite le 12 mars par le général Dumouriez au président de la Convention nationale ; elle a été insérée dans plusieurs papiers publics : la seconde est une lettre du même général au ministre de la guerre, sous la date du 28 mars. Des considérations de prudence n'avoient pas permis jusqu'à ce moment de vous présenter ces deux lettres; la troisième est un procès-verbal des trois conférences que les citoyens Proly, Péreyra et Dubuisson ont eues à Tournai avec le général Dumouriez, mardi, mercredi, et la nuit du jeudi au vendredi de la semaine dernière ; ce procès-verbal fut remis hier au soir par le ministre des affaires étrangères aux comités de défense et de sûreté générale réunis, et en présence de plusieurs membres de la Convention qui se trouvoient à leur séance.

Je vais, citoyens, vous donner lecture de ces trois écrits, après quoi je vous rendrai un compte succinct de ce qui s'est passé dans vos comités.

(*Ici les trois pièces sont lues.*)

Citoyens, si vos comités n'avoient eu à fixer leur

opinion que sur les lettres des 12 et 28 mars, peut-être auroient-ils hésité à se livrer au sentiment d'indignation dont ils ont été pénétrés; mais en rapprochant ces lettres du procès-verbal tenu par le citoyen Proly, Péreyra et Dubuisson; en conférant les expressions outrageantes et enveloppées des lettres avec les menaces et les développemens qui se trouvent dans le procès-verbal, il demeure établi que la République naissante et la liberté sont menacées, que Dumouriez est un des principaux auteurs de ces trames odieuses, et qu'elles tendent à vous donner un roi.

Que devoient faire vos comités ? Le salut de la France, le cri de leur conscience, le desir de répondre à la confiance dont vous les aviez investis, toutes les considérations de politique et de devoir se réunissoient pour leur commander des mesures promptes, étendues, qui pussent embrasser toutes les ramifications du complot, atteindre ceux qui peuvent y avoir pris part, et même ceux sur lesquels il s'élève des soupçons.

Telles ont été, citoyens, les résolutions de vos comités. Quelques-unes des mesures qu'ils ont cru devoir prendre n'ont point encore reçu leur exécution; ce motif les engage à vous les taire pour quelques instans, à moins que vous n'en ordonniez autrement.

Mais je suis chargé de vous dire, 1°. qu'on a pro-

visoirement mis en état d'arrestation, chez eux, les trois citoyens qui ont signé le procès-verbal dont je vous ai parlé, non qu'on suspecte leur véracité, mais cette mesure a eté commandée pour leur sûreté personnelle, et pour la conservation de témoins aussi précieux.

En second lieu, on a cru devoir s'assurer de tous ceux qui, à raison de leur naissance, de leur intérêt, de leurs habitudes, de leurs rapports et de leur situation, peuvent être soupçonnés de desirer le rétablissement de la royauté. Ce parti, sans doute, paroîtra effrayant aux Français qui n'ont point l'ame républicaine, mais ceux qui ne veulent point survivre à la liberté de leur pays approuveront des dispositions dont la durée doit être très-courte, et qui, peut-être, deviendront inutiles, au moyen des éclaircissemens que nous recevrons de ceux qu'elles doivent frapper.

En nous livrant à ces douces espérances, notre zèle ne s'est point ralenti, et les motifs que nous venons d'indiquer nous auroient portés à comprendre dans les mesures arrêtées les citoyens Philippe Egalité et Sillery, si notre respect pour la représentation nationale n'eût enchaîné notre activité: ce n'est pas que ces deux collègues soient nommés ni même désignés dans les preuves; mais les représentans d'une République ne doivent être arrêtés par aucune considération, lorsqu'il s'agit de connoître des faits dont dé-

pend le salut public. Nous les avons appelés l'un et l'autre dans notre sein ; le citoyen Égalité a répondu qu'il voyoit avec plaisir toutes les mesures qui ont été prises ; qu'il demande lui-même que l'on adopte, à son égard, toutes celles que le comité auroit crues convenables, parce qu'il desire que sa conduite paroisse au plus grand jour, et que la vérité bien connue fasse taire enfin tous ses calomniateurs.

Le citoyen Sillery s'est référé à la réponse du citoyen Egalité.

Citoyens, j'ai rempli les obligations qui m'avoient été imposées par mes collègues, je vous ai lu les pièces qui ont basé nos opérations, et je vous ai rendu compte de l'effet qu'elles ont produit en nous.

On m'a chargé de vous faire un simple récit, et non pas de vous présenter un projet de décret.

Dans la conjoncture présente, les comités ont cru qu'il étoit de leur devoir de préparer vos décisions, et non de les prévenir ; d'ailleurs, vous avez mandé Dumouriez à votre barre : le respect des formes empêche d'aller plus loin, jusqu'à ce qu'il ait été entendu ; et il a été pris des mesures pour s'assurer de sa personne.

Je termine par ces deux réflexions : Les victoires des Français avoient été le fruit de leur courage, leurs revers ont été l'ouvrage de la trahison ; les traîtres

seront livrés à la sévérité des lois : la France demeurera libre.

Et vous, citoyens, plus les circonstances sont critiques, plus vous les maîtriserez par votre fermeté. Rallions-nous tous autour de l'arbre de la liberté ; expirons, s'il le faut, sous son salutaire ombrage ; mais que la délibération que nous allons prendre soit le fruit de la réflexion, et qu'elle mérite d'être comptée parmi les oracles de la sagesse des nations.

Signé, CAMBACÉRÈS.

Le général Dumouriez à la Convention nationale.

Louvain, le 12 mars 1793, deuxième de la république.

CITOYEN PRÉSIDENT,

Le salut du peuple est la loi suprême ; je viens de lui sacrifier une conquête presqu'assurée, en quittant la portion victorieuse de l'armée prête à entrer dans le cœur de la Hollande, pour venir au secours de celle qui vient d'essuyer un revers qu'elle doit à des causes physiques et morales que je vais vous développer avec cette franchise qui est plus nécessaire que jamais, et qui eût toujours opéré le salut de la république, si tous les agens qui la servent l'eussent employée dans tous les comptes qu'ils rendoient, et si elle eût toujours été écoutée avec plus de complaisance que la flatterie mensongère.

Vous savez, citoyens représentans, dans quel état de désorganisation et de souffrance les armées de la Belgique ont été mises par un ministre et par des bureaux qui ont conduit la France sur le penchant de sa ruine. Ce ministre et ces bureaux ont été changés ; mais bien loin de les punir, Pache et Haassinfraatz sont passés à la place importante de la mairie de Paris, et dès-lors la capitale a vu se renouveler, dans la rue *des Lombards*, des scènes de sang et de carnage.

Je vous ai présenté au mois de décembre, dans quatre mémoires, les griefs qu'il falloit redresser ; je vous ai indiqué les seuls moyens qui pouvoient faire cesser le mal et rendre à vos armées toute leur force, ainsi qu'à la cause de la nation, toute la justice qui doit être son caractère. Ces mémoires ont été écartés. Vous ne les connoissez pas. Faites-vous les représenter, vous y trouverez la prédiction de tout ce qui nous arrive ; vous y trouverez aussi le remède aux autres dangers qui nous environnent et qui menacent notre république naissante. Les armées de la Belgique réunies dans le pays d'Aix-la-Chapelle et de Liége, y ont souffert tous les genres de besoins sans murmurer, mais en perdant continuellement par les maladies, par les escarmouches contre l'ennemi, par l'abandon de quantité

d'officiers et de soldats, plus de la moitié de leurs forces. Ce n'est que depuis l'entrée du général Beurnonville dans le ministère, qu'on commence à s'occuper de son recrutement et de ses besoins; mais il y a si peu de temps, que nous éprouvons encore tout le fléau de l'esprit désorganisateur dont nous avons été les victimes. Telle étoit notre situation, lorsque le premier février, vous avez cru devoir à l'honneur de la nation, la déclaration de guerre contre l'Angleterre et la Hollande. Dès-lors j'ai sacrifié tous mes chagrins; je n'ai plus pensé à ma démission que vous trouverez consignée dans mes quatre mémoires; je ne me suis occupé que des énormes dangers et du salut de ma patrie. J'ai cherché à prévenir les ennemis, et cette armée souffrante a oublié tous ses maux pour attaquer la Hollande.

Pendant qu'avec de nouvelles troupes arrivées de France, je prenois Bréda, Klundert et Gertruydenberg, me préparant à pousser plus loin ces conquêtes, l'armée de la Belgique, conduite par des généraux remplis de courage et de civisme, entreprenoit la bombardement de Maëstricht. Tout manquoit pour cette expédition. Le nouveau régime d'administration n'étoit pas encore établi; l'ancien étoit vicieux et criminel; on regorgeoit de numéraire, mais les formes nouvelles qu'on avoit mises à la trésorerie nationale empêchoient qu'aucune partie du service ne reçût d'argent. Je ne peux pas encore détailler les causes de l'échec qu'ont reçu nos armées, puisque je ne fais que d'arriver. Non-seulement elles ont abandonné l'espoir de prendre Maëstricht, mais elles ont reculé d'abord avec confusion et avec perte. Les magasins de toute espèce qu'on commençoit à ramasser à Liége sont devenus la proie de l'ennemi, ainsi qu'une partie de l'artillerie de campagne et des bataillons pris à Aix-la-Chapelle. Cette retraite nous a attiré de nouveaux ennemis, et c'est ici que je vais développer les causes morales de nos maux.

Il a existé de tout temps, dans les évènemens humains, une récompense des vertus et une punition des crimes. Les particuliers peuvent échapper à cette providence qu'on appellera comme on voudra, parce que ce sont des points imperceptibles; mais parcourez l'histoire, vous verrez que que les peuples n'y échappant jamais. Tant que notre cause a été juste, nous avons vaincu nos ennemis; dès que l'avarice et l'injustice ont guidé nos pas, nous nous sommes détruits nous-mêmes, et nos ennemis en profitent.

On vous flatte, on vous trompe ; je vais achever de déchirer le bandeau ; on a fait éprouver aux Belges tous les genres de vexations ; on a violé à leur égard les droits sacrés de la liberté ; on a insulté avec impudence à leurs opinions religieuses ; on a profané par un brigandage très-peu lucratif, les instrumens de leur culte ; on vous a menti sur leur caractère et sur leurs intentions ; on a opéré la réunion du Hainault à coups de sabres et à coups de fusils : celle de Bruxelles a été faite par une vingtaine d'hommes qui ne pouvoient trouver d'existence que dans le trouble et par quelques hommes de sang qu'on a rassemblés pour intimider les citoyens : parcourez l'histoire des Pays-Bas, vous trouverez que le peuple de la Belgique est bon, franc, brave et impatient du joug : le duc d'Albe, le plus cruel des satellites de Philippe II, en a fait périr dix-huit mille par la main des bourreaux : les Belges se sont vengés par trente ans de guerre civile, et leur attachement à la religion de leurs pères a pu seul les faire rentrer sous le joug espagnol.

Vos finances étoient épuisées lorsque nous sommes entrés dans la Belgique ; notre numéraire avoit disparu, ou s'achetoit au poids de l'or. Cambon, qui peut être un honnête citoyen, mais qui certainement est au-dessous de la confiance que vous lui avez donnée pour la partie financière, n'a plus vu de remède que dans la possession des richesses de cette fertile contrée; il vous a proposé le fatal décret du 15 décembre ; vous l'avez accepté unanimement, et cependant chacun de ceux d'entre vous avec qui j'en ai parlé, m'a dit qu'il le désaprouvoit, et que le décret étoit injuste. Un de mes quatre mémoires étoit dirigé contre ce décret ; on ne l'a pas lu à l'Assemblée. Le même Cambon a cherché à rendre mes remontrances odieuses et criminelles, en disant à la tribune que j'apposois le veto sur les décrets de l'Assemblée ; vous avez confirmé ce décret par celui du 31 décembre ; vous avez chargé vos six commissaires de tenir la main à son exécution : d'après vos ordres, le pouvoir exécutif a envoyé au moins trente commissaires pour son exécution ; ce choix en est très mauvais ; et à l'exception de quelques gens honnêtes qui sont peut-être regardés comme des citoyens douteux, parce qu'ils cherchent à mitiger l'odieux de leurs fonctions, la plupart sont ou des insensés et des tyrans, ou des hommes sans réflexion, qu'un zèle brutal et insolent conduit toujours au-delà de leurs fonctions : ces agens de

la tyrannie fiscale ont été répandus sur la surface entière de la Belgique; les commandans militaires, en obéissant au décret, ont été obligés d'employer, sur leurs réquisitions, les forces qui leur étoient confiées ; ces exacteurs ont achevé d'exaspérer l'ame des Belges ; dès lors la terreur, et peut-être la haine, ont remplacé cette douce fraternité qui a accompagné nos premiers pas dans la Belgique : c'est au moment de nos revers, que ces agens ont deployé le plus d'injustices et de violences.

Vous avez été trompés sur la réunion à la France de plusieurs parties de la Belgique : vous l'avez crue volontaire, parce qu'on vous a menti ; dès lors vous avez cru pouvoir enlever le superflu de l'argenterie des églises, pour subvenir sans doute aux frais de la guerre : vous regardiez dès lors les Belges comme Français ; mais, quand même ils l'eussent été, il eût encore fallu attendre que l'abandon de l'argenterie de leurs églises eût été un sacrifice volontaire, sans quoi l'enlèvement par force de cette argenterie devenoit à leurs yeux un sacrilège : c'est ce qui vient d'arriver. Les prêtres et les moines ont profité de cet acte imprudent ; il nous ont regardé comme des brigands qui fuient ; et par-tout les communautés des villages s'arment contre nous, et le tocsin sonne de toutes parts.

Ce n'est point ici une guerre d'aristocratie; car notre révolution favorise les habitans des campagnes ; et cependant ce sont les habitans des campagnes qui s'arment contre nous ; c'est pour eux une guerre sacrée, c'est pour nous une guerre criminelle. Nous sommes en ce moment environnés d'ennemis : vous le verrez par les rapports que j'envoie au ministre de la guerre : vous verrez en même-temps les premières mesures que la nécessité m'a forcé de prendre pour sauver l'armée française, l'honneur de la nation, et la République elle même.

Représentans de la nation, j'invoque votre probité et vos devoirs. J'invoque les principes sacrés expliqués dans la déclaration des droits de l'homme, et j'attends avec impatience votre décision. Dans ce moment-ci vous tenez en main le sort de l'Empire; et je suis persuadé que la probité et la vertu conduiront vos délibérations, et que vous ne souffrirez pas que vos armées soient souillées par le crime et en deviennent la victime.

Le général en chef, DUMOURIEZ.

Copie de la lettre écrite par le général Dumouriez au général Beurnonville, ministre de la guerre, datée de Tournai, le 28 mars 1793, l'an II de la République.

Le citoyen Dubuisson, mon cher Beurnonville, qui m'a été envoyé par Lebrun avec deux autres personnes, vous fera un tableau exact de ce qu'il a vu et de ce que je lui ai dit : ce tableau funeste ne peint pas encore la moitié de nos désastres, du brigandage et du désordre désespérant où nous sommes plongés.

Depuis le départ du citoyen Dubuisson, j'apprends, 1°. qu'à ma droite, les généraux Ferrand et Neuilly ont été forcés, par la honteuse désertion des troupes, d'abandonner nuitamment Mons, et qu'à peine ont-ils de quoi jeter dans les places du Quesnoy, Condé et Valenciennes, non pas des garnisons suffisantes, mais de quoi rassurer les administrations et les habitans sur la première terreur ; de quoi désencombrer ces places des soldat, de toutes les armes, et surtout des volontaires qui s'y sont réfugiés, qui pillent les magasins et commettent tous les crimes.

2°. Je viens d'apprendre qu'à ma gauche le lieutenant-général Marassé vient d'être trop heureux de pouvoir sauver, par capitulation et par l'évacuation d'Anvers et de sa citadelle, un corps de dix mille hommes qu'il va ramener dans la Flandre maritime, et qui est tout mon espoir pour jeter dans les places d'Aire, Saint-Omer, Dunkerque, etc. Le général Marassé a d'autant mieux fait, et est d'autant plus heureux d'avoir fait cette capitulation, qu'aussitôt après l'évacuation de Malines les Autrichiens se sont avancés par Allost sur Termonde, qu'actuellement ils attaquent Gand, qu'ainsi la retraite du général Marassé eût été entièrement interceptée, si elle n'eût pas été assurée par une capitulation.

J'apprends aussi que le colonel Thowenot est dans Gand avec 3,500 hommes ; qu'il a à Deyns 1,400 hommes, à Oudenarde 1,900, et qu'il est attaqué, quoique foiblement, dans le moment où il m'écrit. Il me mande aussi que le colonel Leclaire est, avec un corps d'environ 3,000 hommes, à beyezeu, sur la route d'Anvers à Gand, et que notre con-

voi de Malines est arrêté à Bruges par les administrateurs, avec le commodore Moultson.

En conséquence je viens d'envoyer ordre au colonel Leclaire de se porter à Bruges pour délivrer le convoi, et l'escorter jusqu'à Dunkerque ; et au colonel Thouenot, de se rendre, avec les six mille et quelques cents hommes d'Oudenarde, de Deyns et Gand à Cassel, où le lieutenant-général O-Moran tâchera de faire un rassemblement.

Je donne ordre en même-temps au général Marassé de faire sa retraite par Bruges, et dès qu'il sera aux frontières de France, de se jetter dans Saint Omer, avec six bataillons et la moitié de sa cavalerie, de jeter le général Ruault dans Aire avec six bataillons et le reste de sa cavalerie, et d'envoyer le surplus de ses forces à Cassel, pour renforcer les corps que va rassembler le général O-Moran, que je destine au commandement du camp retranché de Dunkerque, étant moins âgé et un peu plus allant que Marassé, qui sera excellent dans une place.

J'envoie sur-le-champ le lieutenant-général Duval prendre le commandement à Lille, où regne un désordre effrayant, et qui renferme plus de dix mille fuyards qui se livrent à tous les excès.

Vous jugez que, n'ayant plus la possibilité du camp d'Arlebeck pour appuyer ma gauche, le camp de Mons n'existant plus pour appuyer ma droite, je ne peux plus garder longtemps la position de Tournay. J'ai déja envoyé au camp de Maulde tout ce que j'ai pu rassembler ici de l'armée des Ardennes, pour la séparer et la refaire. Je me suis replié sur les hauteurs de Cherq, derrière la citadelle, l'Escaut devant moi. J'ai jeté la moitié de mon avant-garde dans la partie de la ville qui est sur la rive droite de l'Escaut ; je veux tenir ferme dans cette position, le plus long-temps que je pourrai, pour savoir où sont posées mes autres troupes, et me retirer ensuite lentement et militairement dans la trouée du bois de Clermey, que vous connoissez bien, d'où je couvrirai la plaine d'Orchies et toutes mes places. J'ignore encore si je réussirai à faire cette retraite d'une manière imposante, comme j'y suis parvenu jusqu'à présent dans la portion d'armée que je commande moi même. Je n'ai aucunes nouvelles du général d'Harville, mais j'espère qu'il aura pû effectuer sa retraite sur Maubeuge et Givet.

Je vois avec la plus grande affliction que de jour en jour

nos maux et nos périls s'aggravent. Vous verrez, par le procès-verbal du commissaire ordonnateur Petit-Jean, que nous n'avons pas, sur toute cette frontière, pour dix jours de vivres. Le prétendu secours d'hommes qu'on nous a envoyé du département du Nord et du Pas-de-Calais est un ramassis de vieillards, d'enfans et de vagabons sans armes, qui n'ont fait qu'augmenter l'effroi et le désordre à Bruxelles, à Gand, décourager le reste de nos troupes; et les entraîner dans leur fuite. Ces hommes n'ont fait que nous affamer, et tels sont les secours qu'on envoie à grands frais, et sur lesquels on fonde l'espoir de soutenir notre liberté. Je vous déclare bien positivement que si on ne recrute pas avec promptitude les bataillons de ligne aux dépens des volontaires, que si cinquante autorités plus absurdes les unes que les autres contrarient et traversent l'autorité militaire et ses opérations, je saurai avec quelques braves gens m'ensevelir sous les ruines de ma patrie; mais qu'il m'est impossible d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans telle partie de notre frontière qu'il voudra, de prendre sans résistance telle place qu'il jugera à propos, et d'arriver à Paris. Pensez bien que, même sans s'arrêter à prendre nos places, il a vingt mille hommes de cavalerie avec lesquels il peut mettre à feu et à sang toute la partie du royaume qui avoisine Paris; que je n'ai pas la même ressource que j'avois en Champagne pour l'arrêter; qu'alors l'énergie du républicanisme étoit dans toute sa force; qu'alors la Convention nationale avoit de l'ensemble et de l'autorité; qu'alors le royaume n'étoit pas déchiré par la guerre civile; qu'alors enfin il y avoit des ressources pécuniaires qui n'existent plus.

Pesez bien ces tristes vérités, et voyez quel parti on croira devoir prendre. Jamais crise n'a été plus dangereuse pour un peuple, et jamais il n'a été plus frappé de l'esprit de vertige. L'ennemi est à nos portes, et je ne peux lui opposer que des fuyards sans armes, sans habits, sans vivres et sans munitions. Ces mêmes ennemis paroissent employer vis-à-vis de nous des ménagemens dont il est possible de profiter. Ils ont éloigné sur les derrières tous les émigrés, et n'en souffrent aucun dans leur armée; ils traitent avec douceur nos prisonniers et nos blessés, quoiqu'ils n'ignorent pas que beaucoup de lâches d'entre nous ayent massacré les leurs. La capitulation qu'ils viennent d'accorder au général Marassé est encore un exemple rare de modération. Réfléchissez sur cette conduite, à laquelle je ne me suis pas attendu d'après nos

excès ; prenez un parti avec le conseil et les comités, et instruisez-moi sur-le-champ de ce que je dois faire. Je ne dirai ni mes opinions ni mes conjectures, car malheureusement on a craint jusqu'à présent de suivre mes avis, et ces avis sont devenus autant de prophéties funestes. Si l'imprudence et l'exagération dirigent encore les personnes qui gouvernent, la France entière sera perdue. J'ai toujours dit, et je le répète, qu'on ne fonde les républiques que sur la vertu, et qu'on ne les soutient qu'avec du courage, de l'ordre et de la sagesse.

Signé, le général en chef, DUMOURIEZ.

Pour copie conforme. Le général ministre de la guerre, BEURNONVILLE.

PROCÈS-VERBAL

Des trois conférences que les citoyens Proly, Pereyra & Dubuisson ont eues avec le général Dumouriez, mardi, mercredi, & la nuit de jeudi à vendredi dernier, à Tournai.

CHARGÉS par le ministre des affaires étrangères, d'une mission particulière et très-importante, et de se rendre, chemin faisant, auprès du général Dumouriez, pour se concerter avec lui sur les moyens de maintenir la réunion de la Belgique, et d'obtenir quelques explications sur les proclamations qu'il y avoit faites, les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson étoient en route pour se rendre à leur double destination, lorsqu'ils apprirent le malheureux succès des affaires de Nerwinde, et des jours suivans.

Ils se déterminèrent, néanmoins à continuer leur voyage, et à joindre le général dans sa retraite.

Déjà ils approchoient de Bruxelles, lorsqu'ils apprirent qu'on en commençoit l'évacuation.

Témoins douloureux du désordre qui régnoit parmi les troupes, et qui couvroit les routes d'une multitude de fuyards, ils s'arrêtèrent à Valenciennes, où ils acquirrent des connoissences exactes sur tous les évènemens de la semaine.

Informés de la direction des mouvemens rétrogrades, ils parvinrent à joindre le général à Tournai, le mardi au soir 26, au même instant qu'il y entroit avec son avant-garde.

En apprenant qu'il n'avoit que peu d'heures à y passer, et qu'il se disposoit à repartir dans la nuit pour *Ath*, où

étoit le corps de bataille. Le citoyen Proli, déja connu assez particulièrement du général, se rendit d'abord seul auprès de lui, pour annoncer ses collègues, et faire part de leur mission commune.

Il le trouva dans une maison occupée par madame de Sillery, mesdemoiselles Égalité et Pamela. Le général étoit accompagné des généraux Valence, Égalité, et d'une partie de son état-major. Il étoit de plus entouré de beaucoup de monde, et notamment d'une députation des districts de Valenciennes et Cambrai.

L'entrevue commença par une réception peu amicale de la part du général, et par des reproches très amers, auxquels ne s'attendoit nullement le citoyen Proli, puisqu'il n'y avoit donné aucun sujet. Le général avoit été induit en erreur par de mauvais journaux, et par une relation fausse d'une séance des Jacobins, insérée d'une manière inexacte dans le journal des débats de la société.

La conversation fut très-aigre, et Proly, fort de son innocence, en parla le langage avec quelque dignité.

Le général passa ensuite à une multitude de reproches contre la Convention et les Jacobins; entr'autres propos extrêmement inconsidérés, qu'il tenoit devant tout le monde, il dit positivement que la Convention et les Jacobins étoient la cause de tout le mal de la France; mais que lui, général, étoit assez fort pour se battre *par devant et par derrière*, et que, dût on l'appeler *César*, *Cromwel* ou *Monck*, il sauveroit la France, seul, et malgré la Convention.

Proli trouva convenable de se retirer à l'instant, se souciant peu de servir d'occasion au général pour dire tant de folies devant tant de monde.

Au retour de leur collègue les citoyens Pereyra et Dubuisson informés de tous ces détails, et sentant combien il importoit à la chose publique de ne pas laisser le général en proie à des sentimens si extraordinaires, furent décidés par Proli à aller le trouver seuls, sur-le-champ, pour tâcher de ramener son esprit à des sentimens plus équitables.

Ils présentèrent leurs lettres de créance du ministre *Lebrun*, et demandèrent un entretien particulier, afin que le général ne fût pas entraîné publiquement, comme avec Proli, aux expensives expressions de son humeur, qu'ils n'attribuoient

buoient alors qu'au chagrin des échecs muliplié que nos armes venoient de souffrir.

Le général les fit passer dans un appartement voisin, où ils s'occupèrent d'abord à calmer, s'il étoit possible, cette humeur violente dont il paroissoit maîtrisé.

Leurs efforts furent presque heureux ; et après ses diatribes répétées contre la Convention entière, le conseil exécutif et les jacobins, ils parvinrent à lui inspirer plus de confiance, et se trouvèrent à-peu-près certains de savoir, dans une troisième conversation, ce que pensoit véritablement un homme qui paroissoit livré à mille idées contradictoires, et n'avoit pas cependant énoncé assez clairement son plan de contre-révolution pour en tirer un résultat utile à la chose publique.

Il étoit huit heures du soir, le général alloit partir pour *Ath* ; ils sollicitèrent donc une troisième entrevue commune à eux trois, pour le lendemain l'après-midi, aussi-tôt son retour.

Elle leur fut promise positivement ; et le général devenu très-raisonnable, se porta vers eux avec un mouvement amical, et sans doute pour leur faire oublier les duretés personnelles qu'il leur avoit prodiguées d'abord comme jacobins ; il les embrassa en les quittant, et monta de suite en voiture pour se rendre à *Ath*.

Les trois collègues réunis se communiquèrent tout ce qui leur avoit été dit par le général, virent clairement que le salut de la République dépendoit de ce moment, c'est-à-dire, de savoir au juste le secret de Dumouriez, et s'il y avoit véritablement quelque consistance dans ses projets.

Ils écrivirent la nuit même au ministre *Lebrun*, et lui annoncèrent qu'ils prévoyoient qu'un d'entre eux se rendroit incessamment auprès de lui pour lui rendre compte de certains objets essentiels, que des lettres expliqueroient mal.

Ils se concertèrent le lendemain sur les moyens de prudence à employer pour connoître Dumouriez tout entier dans la troisième entrevue.

Il revint d'*Ath* sur les cinq heures du soir avec son corps de bataille qu'il plaça aux environs et sous les murs de Tournai.

Le citoyen Proli et ses deux collègues se trouvèrent sur son passage à son entrée à l'abbaye Saint-Martin où étoit son logement, et le quartier général.

Ils remarquèrent que Dumouriez avoit l'air plus de mau-

vaise humeur que jamais : ils sentirent que ce n'étoit pas-là le moment convenable pour se présenter à lui ; et apprirent de son Aide-de Camp *Devaux*, qu'il soupoit chez le général Égalité, c'est-à-dire chez madame Sillery, lieu de leurs premières entrevues.

Ils se décidèrent à l'y voir encore ; et après deux heures d'attente, ils se rendirent chez cette dame au moment que Dumouriez y arrivoit. En les appercevant il leur dit d'un ton d'humeur très-renforcé : Je ne suis pas ici chez moi, je suis chez Egalité ; si vous voulez me parler, vous me trouverez après souper à l'abbaye Saint-Martin.

Ils se retirèrent sans répliquer un seul mot, bien résolus à essuyer tous les désagrémens possibles, pour rendre définitive cette dernière entrevue nocturne. A neuf heures et demie ils étoient dans son appartement, à l'attendre et à recorder leurs idées.

Ils y passèrent une heure et demie, pendant laquelle des adjudans et autres officiers les entretinrent de propos très-inconsidérés très-anti-patriotiques, et de la même teinte que ceux de leur général.

Celui-ci parut enfin, et malgré les traces de son humeur violente, fortement imprimées sur sa physionomie, il sembloit desirer lui-même la conversation qui se préparoit. Cette nuance n'échappa point aux trois collègues. Il les fit asseoir, renvoya tout le monde, et quand ils furent parfaitement seuls avec lui, il recommença les mêmes sorties véhémentes contre la Convention et les sociétés populaires.

Après une multitude d'idées que les citoyens Proli, Pereyra et Dubuisson, lui présentoient successivement avec rapidité, pour parvenir à détruire cette méfiance qu'il sembloit avoir reprise contr'eux, ils lui firent reprendre lui-même cette première idée de la veille, qu'il sauveroit la patrie *seul*, *sans la Convention* et *malgré la Convention*.

Il répéta qu'elle étoit composée de 745 tyrans tous régicides ; qu'il ne faisoit aucune différence des appelans ou non appelans.

Qu'il les avoit tous en horreur ; qu'il se mocquoit de leurs décrets ; qu'il avoit déja dit à Danton, que bientôt ils n'auroient de validité que dans la banlieue de Paris.

De là il passa à une sortie virulente sur l'armée, sur les volontaires, qui étoient des poltrons ; et dit qu'il ne veut que des troupes de ligne.

Il s'enflamme et se transporte de fureur en parlant du

nouveau tribunal révolutionnaire, jure qu'il ne souffrira pas son existence qui est horrible ; vainement on veut lui en démontrer la nécessité par la gravité des circonstances et par les mouvemens de cette guerre civile dont il avoit parlé avec une sorte de complaisance.

Il s'emporte de plus en plus, et dit trois ou quatre fois que *tant qu'il aura quatre pouces de lame à son côté*, il saura bien empêcher cette horreur. Que si on renouvelle à Paris des scènes sanglantes, il marche à l'instant sur Paris. Qu'au reste la Convention n'a pas pour trois semaines d'existence.

Cette dernière phrase, répétée dès la veille, engage à hazarder enfin de lui demander ce qu'il compte mettre à la place de cette Convention annihilée, et à laquelle il annonçoit ne pas vouloir de successeurs.

Pressé vivement dès la veille par le citoyen Dubuisson, il hésite encore à s'expliquer; enfin serré vivement par des argumens sans réplique, il se décide à parler cathégoriquement, et à développer ses idées.

Ici les mots sont devenus si précieux que, pour en conserver la plupart dans leur intégrité textuelle, il faudra quelquefois tracer littéralement le dialogue.

— Vous ne voulez donc pas de constitution, lui disent les trois collégues ?

— Non, la nouvelle est trop bête; et pour un homme d'esprit, en vérité Condorcet n'y a rien entendu.

— Mais, que mettrez vous donc à la place ?

— L'ancienne, toute médiocre et vicieuse qu'elle soit.

— A la bonne heure ; mais sans royauté, sans doute?

— Avec un roi, car il en faut un, et absolument.

Ici deux d'entre nous concentrent leur indignation, le troisième ne peut la contenir, et dit vivement que pas un Français n'y souscrira ; qu'ils ont tous juré le contraire ; qu'ils aimeroient mieux mourir jusqu'au dernier, et que pour lui le nom de Louis. . . .

Dumouriez interrompt et réplique que peu importe qu'il s'appele *Louis* ou *Jacobus*. . . . ?

Ou *Philippus*, dit Proli. A ce mot, Dumouriez se livre à un mouvement violent ; dit que c'est une atrocité des jacobins qui depuis long-temps lui reprochent d'être du parti d'Orléans, parce que après l'affaire de Gemmap, il rendu à la Convention un compte avantageux de la conduite courageuse de ce jeune homme qu'il forme au métier.

On n'insiste pas sur cet incident, et on le ramène doucement à sa première idée de faire adopter l'ancienne constitution, *même avec un roi, puisqu'il le vouloit.*

Mais comment, lui dit-on, et par qui ferez vous accepter cette constitution, puisque vous insistez sur la destruction préalable de la Convention actuelle, et que vous entendez qu'aucun corps représentatif ne la remplace en ce moment?

Dumouriez répond sans hésiter, qu'il fera remplacer cette Convention par un moyen tout simple: j'ai, dit-il, mes gens tous trouvés, sans les assemblées primaires qui prendroient trop de temps à se convoquer. Enfin, j'ai les présidens des districts.

Ici la conversation fut interrompue par l'entrée subite du général Valence et de l'aide-de-camp Montjoie, qui annonçoient l'évacuation de Mons.

Les citoyens Proli et ses collègues eurent l'air de vouloir se retirer, Dumouriez leur dit d'attendre un instant

Après quelques minutes, il forme une espèce d'*à parte* avec le citoyen Proli, pendant lequel il parle d'une négociation qu'il avoit entamée avec le général *Cobourg*, pour quelques arrangemens relatifs aux malades laissés dans les hôpitaux de Bruxelles; négociation dont il comptoit, *disoit-il*, profiter adroitement pour retirer dix-huit bataillons qui sont dans les garnisons de Breda, Gertruidemberg, ect.

Il lui est observé par Proli, que ce commencement de négociation pourroit conduire *à la paix:* Dumouriez répond que c'étoit bien là aussi son objet, mais qu'il la feroit *seul*, parce qu'aucune des Puissances Belligérantes ne voudroit jamais traiter avec la Convention, ni avec le conseil exécutif, qui étoit subordonné à 745 tyrans.

Pendant ce petit moment de conversation particulière, les deux autres collègues s'entretenoient avec le général *Valence*, et l'aide-de-camp *Montjoie.*

Ils entendoient aussi de leur part de vives plaintes contre le tribunal nouveau. Montjoie généralisoit son mépris pour tous les décrets de la Convention, et disoit tout naïvement qu'elle n'avoit pas le droit d'exiger son obéissance, parce qu'il n'y avoit pas donné son consentement. Ce singulier principe de droit public donna la juste mesure de la judiciaire et du civisme de l'aide-de-camp.

Après quelques minutes, Dumouriez rentra dans le cercle, et en tira Dubuisson qu'il conduisit dans un coin de l'appartement, éloigné du reste de la compagnie.

Aussi tôt celui-ci lui fit reprendre la conversation où elle étoit restée, c'est-à-dire, à l'emploi que, dans son plan contre révolutionnaire, il comptoit faire incessamment des présidens de districts.

Dumouriez se livre alors verbeusement à tous ses développemens.

Mais, dit Dubuisson, je vois bien environ 500 présidens de district, énonçant ce qu'ils appelleront le vœu du peuple, et sans doute qu'ils se rassembleront à cet effet.

Dumouriez répond, non: ce seroit trop long, et dans trois semaines, les Autrichiens seront à Paris, si je ne fais la paix.

Il ne s'agit plus de République, ni de liberté; j'y ai cru trois jours: c'est une folie, une absurdité; et depuis la bataille de Gemmapp, j'ai pleuré toutes les fois que j'ai eu des succès pour une aussi mauvaise cause. Mais il faut sauver la patrie, en reprenant bien vîte un roi, et faisant la paix, car ce seroit bien pis, si le territoire étoit envahi, et il le sera, si je veux, dans moins de trois semaines.

Cela se peut, reprend Dubuisson, mais rendez moi donc plus clair vos moyens pratiques de sauver la patrie. Vous ne ne voulez pas de rassemblement de présidens de district: qui donc aura l'initiative pour émettre le vœu de rétablir un roi, et de reprendre la première constitution.

Dumouriez dit, mon armée. Silence de la part de Dubuisson, pendant lequel Dumouriez répète mon armée, oui, l'armée des *Mammelus*. Elle le sera l'armée des Mammelus, pas pour long-temps, mais enfin elle le sera; et de mon camp, ou du sein d'une place forte, elle dira qu'elle veut un roi. Les présidens de district seront chargés de le faire accepter chacun dans leur arrondissement; la moitié et plus de la France le desire, et alors moi je ferai la paix dans peu de temps et facilement.

Dubuisson lui fait à l'instant beaucoup d'objections sur les moyens d'exécution, et lui représente le danger personnel que lui Dumouriez courroit s'il étoit soupçonné ou traversé dans la réussite.

Il répond que si ses projets échouent et qu'il soit décrété d'accusation, comme il nous avoit déja dit plusieurs fois qu'il s'en mocquoit, et de ce décret, et de tous les autres; qu'il défioit la Convention de le faire mettre à exécution au milieu de son armée, et qu'au reste, il avoit toujours pour dernière ressource un temps de galop vers les Autrichiens.

Dubuisson lui représente que le sort de Lafayette n'étoit pas tentant pour les imitateurs.

Il réplique, Lafayette avoit inspiré le mépris pour ses talens et la haine pour la journée du 6 octobre à Versailles à toutes les puissances du Nord, mais moi je suis aimé et estimé d'elles toutes: d'ailleurs je passerai chez elles de manière à m'en bien faire recevoir.

Enfin Dubuisson cherchant tous les moyens de l'engager à renoncer à ses idées, imagine de lui proposer un autre plan de contre-révolution, qui auroit un même but, mais qui seroit plus adroit et moins risquable.

Dumouriez l'écoute avec complaisance, et lui dit que quoique meilleur que le sien, il ne peut l'adopter parce que le temps manqueroit. Qu'enfin le sien est plus propre aux circonstances, et qu'il auroit déja commencé ostensiblement à l'exécuter, s'il n'avoit craint pour les jours de cette *infortunée* qui est au temple, et pour ceux de sa précieuse famille.

Dubuisson saisit cette idée dilatoire, la lui présente plusieurs fois sous diverses expressions, pour l'engager à renoncer à un plan qui compromettroit de fait l'existence royale à laquelle il prenoit tant d'intérêt.

Il répond que le dernier des Bourbons seroit tué, même ceux de Coblentz, que la France n'en auroit pas moins un Roi; mais que si Paris ajoutoit les meurtres du Temple à tous les autres, il marchoit dans l'instant sur cette ville; mais qu'il n'en feroit pas le siège à la manière de *Broglio*, qui étoit un imbécille qui n'avoit pas connu sa besogne; mais que lui, Dumouriez, se faisoit fort de réduire Paris dans huit jours avec douze mille hommes, dont un corps à *Pont Saint-Maxence*, un autre à *Nogent*, etc., et autres postes sur les rivières; qu'ainsi il l'auroit bientôt réduit par famine: qu'au reste la déclaration de guerre avec l'Angleterre, ouvrage ridicule et perfide de Brissot, meneroit à faire capituler la France entière par disette de grains, attendu qu'elle n'en recueilloit pas assez pour se nourrir, et que les corsaires anglais ne laisseroient pas entrer dans nos ports un seul navire chargé de grains.

Dubuisson lui répliqua que cette dernière donnée étoit inexacte; mais que sans s'arrêter à le lui démontrer, il vouloit encore l'arrêter par ce même intérêt pour les jours de la famille royale, qui seroient certainement dans le plus grand danger au premier acte qui signaleroit son plan.

Alors Dumouriez se tait un instant, et ensuite s'écrie

comme inspiré par la force de la situation : eh bien, vos jacobins à qui vous tenez tant, ont ici un moyen de s'illustrer à jamais, et de faire oublier tous leurs crimes : qu'ils couvrent de leurs corps ceux de la famille royale ; qu'ils fassent faire une troisième insurrection qui rachète le crime de celles de 1789 et de 1792, et que le fruit de cette dernière insurrection soit la dispersion des 745 tyrans, à quelque prix que ce soit ; pendant ce temps je marche avec mon armée, et je proclame le Roi.

Dubuisson, effrayé de cette scélératesse, pressent dès-lors que l'auteur de semblables confidences, au milieu d'une armée et d'une ville étrangère, pourroit fort bien, après une heure de réflexion, punir sa propre imprudence qui l'entraînoit si légèrement à tant d'atroces confidences.

Alors il gagne assez sur lui-même pour chercher à assurer sa retraite et celle de ses collègues. Il se décide rapidement à faire accroire à Dumouriez qu'il trouve son idée belle et possible dans l'exécution ; qu'il va partir pour Paris, et qu'il espère sonder adroitement les jacobins sur cet objet ; qu'il ne doute même pas du succès.

Ici les confidences se multiplient de la part de Dumouriez : il avoue qu'il a pensé à enlever à la maison d'Autriche la Belgique, pour se faire reconnoître le chef de la nouvelle république belgique, amie, alliée de la France. Il déclare nettement que c'est la seule haine que les *ingrats* de la France lui ont portée, qui l'ont barré dans ce projet. Mais il fait entendre qu'il peut encore se réaliser pour la Belgique et pour lui, sous la protection de la maison d'Autriche.

Enfin Dubuisson, fatigué d'être dépositaire malgré lui, de tant de projets liberticides, demande, à trois heures du matin, la permission de se retirer.

Dumouriez lui dit de partir pour Paris avec ses collègues, mais de revenir seul dans cinq ou six jours, après avoir jeté les racines de l'insurrection des Jacobins, pour opérer la dispersion, et *même plus*, des membres de la Convention, et la protection tutélaire qu'ils donneroient à la famille royale jusqu'à son arrivée.

Dubuisson se retire avec Proli, qui étoit resté seul, et lui dit, dès qu'il se voit libre : partons pour Paris, nous n'avons plus rien à faire ; les horreurs que je viens d'entendre sont plus fortes encore que celles qu'il nous a dites en commun.

87

Les chevaux de poste sont demandés, et les trois collègues indignés, quittent sur-le-champ Tournai.

Dumouriez ne s'étoit pas couché tout de suite; il fait une lettre au ministre Beurnonville, et annonce le citoyen Dubuisson ; la lettre est arrivée par un courier de dépêches.

Proly et ses collègues rencontrèrent à Lille les députés, *Lacroix*, *Robert* et *Gossuin*.

Sans leur développer toutes les pensées cruelles qui les agitoient, ils leur firent entendre que le salut public demandoit que la ville de Lille fût à l'instant déclarée en état de siége, et qu'ils la surveillassent exactement. Qu'il étoit d'une importance majeure d'en faire autant pour toutes les places frontières que défendroit mal l'armée en partie dissipée, ou à la disposition d'un homme qui, d'après trois jours de conversation, leur paroissoit devenu très-dangereux au salut de la république.

Les Députés parurent le considérer dans ce sens, et même énoncèrent le desir qu'ils avoient déja eu, de lui envoyer l'ordre d'aller se reposer à Paris.

Les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson, un peu plus tranquilles sur le sort de *Lille*, par la présence des commissaires, se rendirent de suite à Paris, où ils ne purent arriver que hier samedi, à huit heures du matin, malgré le desir qu'ils avoient de déposer d'aussi grands intérêts entre les mains de la puissance protectrice de la république, et du ministre qui avoit eu quelque confiance dans leur véracité et leur zèle patriotique.

Paris, ce 31 mars 1793, l'an deux de la république, et avons signés tous trois, collectivement, pour ce qui a été dit aux trois en commun; et chacun séparément, pour ce qui regarde les conversations particulières.

PROLI, PEREYRA, DUBUISSON.

Paraphé à la séance du comité de défense générale, du 31 mars 1793, l'an second de la république, en exécution de sa délibération de ce jour.

L. B. GUYTON, *Président.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.